

POSTE : AVOCAT-E

Depuis 30 ans, la Clinique d'information juridique du Y des femmes offre ses services à des centaines de personnes chaque année. Elle offre des consultations confidentielles et individuelles (sur rendez-vous seulement) avec des avocat-e-s et des notaires bénévoles expérimenté-e-s sur des sujets variés : droit familial, immigration, droit criminel, droit civil, droit du logement, droit du travail.

Nous cherchons des avocat-e-s pour offrir de l'information juridique dans leur domaine de spécialisation à raison de deux à quatre fois par mois.

Tâches et responsabilités

- Offrir de l'information juridique (et non des conseils) aux clientes de la Clinique ;
- Référer les clientes vers les ressources appropriées, au besoin ;
- Accueillir de 3 à 5 clientes par plage-horaire ;
- Offrir un excellent service aux clientes et les aider dans la mesure du possible ;
- Communiquer régulièrement par courriel et par téléphone avec la responsable de la Clinique ;
- Permettre l'amélioration des services et de l'efficacité de la Clinique en participant aux rencontres d'équipe (peu fréquentes).

Exigences et qualités requises

- **Savoir** : Être membre reconnu du Barreau du Québec, avoir deux ans d'expérience en tant qu'avocat-e. Avoir la capacité d'informer et de diriger les clientes (les bénévoles ont accès à des livres de référence et à Internet).
- **Savoir-faire** : Avoir de l'expérience en aide individuelle.
- **Savoir-être** : Avoir de l'entregent, de l'empathie et de la patience, être à l'écoute de l'autre, savoir mettre ses limites avec les clientes, être ponctuel-le et se présenter aux rendez-vous.

Conditions de bénévolat

- S'engager pour au moins un an (à l'exception des vacances) ;
- Avoir deux ans d'expérience en tant qu'avocat-e ;
- Être en bons termes avec le Barreau du Québec ;
- Être disponible pour une clinique par semaine ou par deux semaines ;
- Participer à l'entrevue avec la responsable du Centre de bénévolat ;
- Se déplacer au Y des femmes pour les rendez-vous.

Type de poste et horaire

Régulier : chaque plage-horaire peut durer de deux à trois heures à raison de 30 minutes par consultation, soit l'avant-midi, l'après-midi ou la soirée. Tout dépend du nombre de clientes inscrites. Nous offrons des cliniques du lundi au jeudi.